



Parti socialiste des  
Montagnes neuchâtelaises  
psmne.ch

## 20.210 – Congé maternité dans la fonction publique

### Intervention de Corine Bolay Mercier au nom du groupe socialiste

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

C'est ce qu'on pourrait appeler la marotte des partis de droite. Une fonction publique trop bien traitée, qui vit au-dessus de ces moyens, inefficace par rapport au privé.

Aujourd'hui le PLR et l'UDC – en fanfare – s'attaquent au congé maternité. D'une inégalité de traitement entre femmes enceintes, aujourd'hui présente dans la loi sur la fonction publique, ces deux partis détériorent de façon incompréhensible le congé maternité... Quand on regarde les chiffres de certaines entreprises privées, nous n'avons jamais entendu le PLR et l'UDC s'offusquer, dire que c'est trop généreux. Mais quand c'est à la fonction publique... ça coince toujours.

Je me permets de revenir à une de nos dernières sessions lorsque nous avons traité de la baisse du taux de cotisation à la caisse de prévoyance. Nous avons entendu le Conseil d'État vanter la baisse du taux afin de favoriser l'attractivité de l'emploi de la fonction publique neuchâtelaise. Il nous a été dit que le projet de baisse de cotisation permettrait d'attirer de nouveaux talents. Or, quand il s'agit d'un congé maternité, à raboter, où est passé ce discours ? À aucun moment dans ce débat, la droite et le Conseil d'État nous dit qu'elle cherche à améliorer l'attractivité de l'emploi. C'est bizarre tout de même que ce qui est vrai pour la caisse de pension ne le soit pas pour l'assurance maternité ! Au contraire, avec les seize semaines proposés par le PLR et les quatorze semaines de l'UDC, le message est très très clair : sabrer les acquis sociaux de la fonction publique !

Ensuite la droite évoque le terme de « compromis ». Quelle usurpation de terme ! Un compromis - faut-il le rappeler ? - est un paquet où chaque partie a fait un pas vers l'autre. Dans notre cas, la droite a certes supprimé une inégalité de traitement entre les femmes bénéficiant de 17,4 semaines et 16 semaines, mais elle ne le fait que dans un sens, en introduisant 16 semaines **POUR TOUTES LES FEMMES**, même celles qui n'ont pas de problème de santé avant l'accouchement ! Avec ce projet,

toutes les femmes sont perdantes ! Mais de quel compromis parlent donc le PLR et l'UDC ? Les mots ont du sens et il ne s'agit pas de les galvauder !

Merci de votre attention.

Pour le groupe socialiste,  
Corine Bolay Mercier